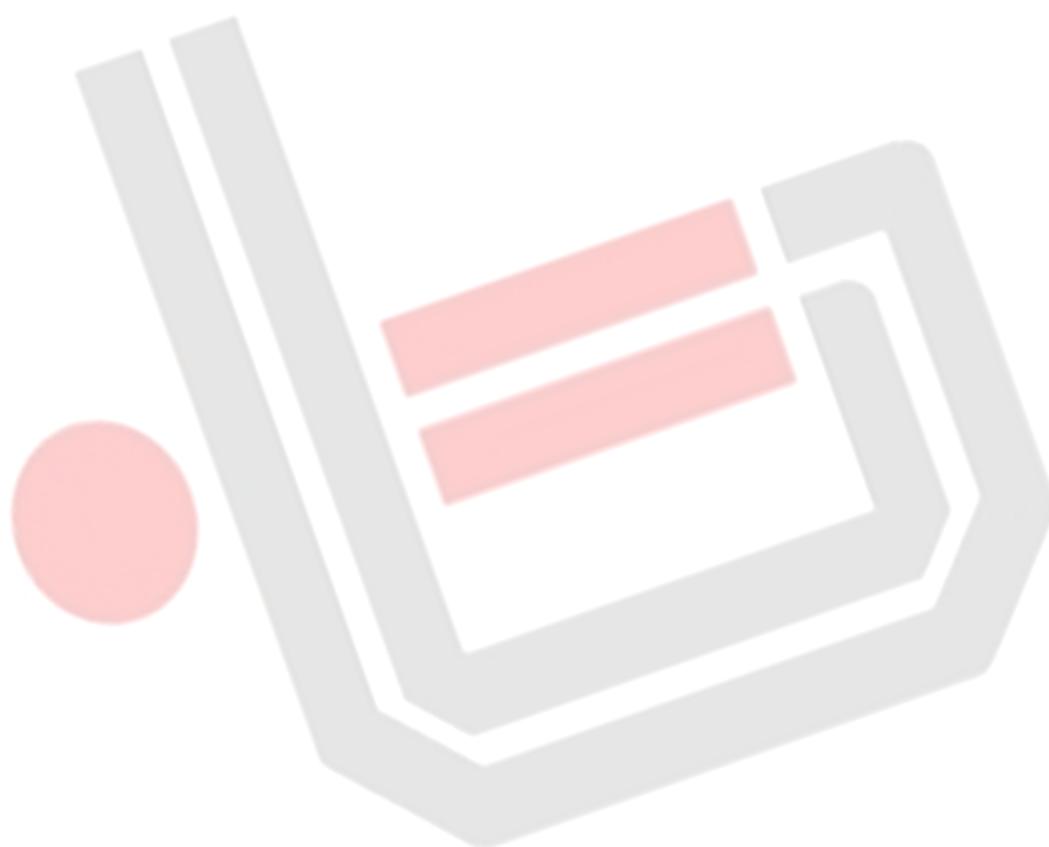




Bloomfield House, Cocody  
Riviera 3, Rue E-104  
BP 1888 Abidjan 06 – Côte d'Ivoire  
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

## Bloomfield Intelligence



# [L'IMPACT DU COVID-19 SUR LA ZONE UEMOA]

Bloomfield Intelligence a la charge de la production d'information nécessaire à la prise de décision d'investissement. Il est chargé d'analyser les éléments permettant à Bloomfield Investment Corporation de prendre position sur le risque inhérent à un produit financier, un secteur d'activité ou une zone géographique. Les analyses du département ont vocation à appuyer les décisions prises par les clients souscripteurs de sa base de données. La présente étude a pour objectif de mettre en évidence les éléments constitutifs du risque d'investissement lié à la pandémie du Covid 19 dans la zone UEMOA.

## La situation de l'épidémie

La maladie à coronavirus (Covid 19) a été découverte pour la première fois dans la ville de Wuhan, en Chine, le 31 décembre 2019. Elle se caractérise par plusieurs symptômes dont un écoulement nasal, un mal de gorge, la toux et la fièvre. Dans les cas plus sévères, le Covid 19 peut provoquer des difficultés respiratoires et entraîner la mort.

A la date du 29 mars 2020, la pandémie touche la quasi-totalité des pays du globe (177 pays) et le nombre total de personnes contaminées s'élèvent à 732 153 dont 34 686 morts et 152 314 guéris, selon le Centre de Ressource sur le Coronavirus de l'Université de Médecine Johns Hopkins.

**Carte:** Pays touchés



**Source :** John Hopkins University & Medecine Coronavirus Resource Center

Les cinq (5) pays les plus touchés par le virus sont, par ordre décroissant, les Etats Unis, l'Italie, l'Espagne, la Chine et l'Allemagne. Toutefois, même si l'Afrique semblait épargnée par la menace, elle compte désormais un nombre non négligeable de cas en augmentation. A ce jour, tous les états membres de la zone UEMOA sont touchés par la pandémie avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire enregistrant les plus grands nombres de contaminations (222 cas pour le Burkina Faso et 165 cas pour la Côte d'Ivoire au 29 mars 2020).

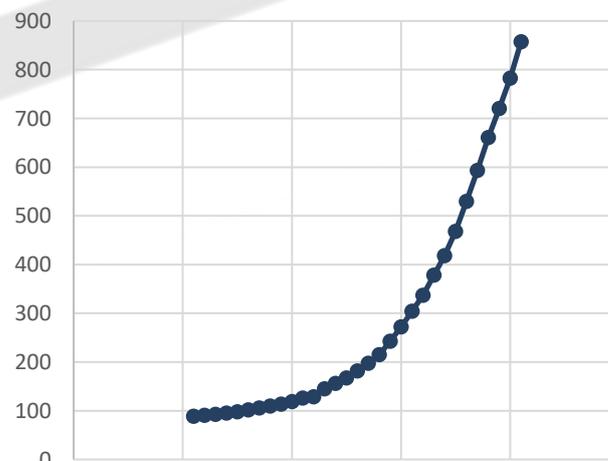
## Les pays adoptent diverses mesures en vue de contrer la propagation du virus

Le nouveau coronavirus 2019<sup>1</sup> se propage essentiellement par contact avec une personne infectée, lorsqu'elle tousse ou éternue, ou par l'intermédiaire des gouttelettes de salive ou de sécrétions nasales. Etant donné qu'il n'existe actuellement aucun vaccin contre la maladie, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) invite les pays à respecter 5 principales mesures pour freiner sa propagation. Il s'agit notamment de :

- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- Tousser/éternuer dans le creux du coude ou dans un mouchoir à usage unique ;
- Eviter de toucher le visage ;
- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, particulièrement celles présentant les symptômes de la maladie ;
- Limiter les déplacements et si possible rester à la maison pour empêcher de déplacer le virus.

Cependant, malgré les gestes barrières préconisés, le nombre de personnes contaminées continue de progresser significativement.

**Graphique 1 :** Evolution du nombre de cas (en milliers) de Covid 19 en mars 2020



**Source :** John Hopkins University & Medecine Coronavirus Resource Center/ Bloomfield Investment

<sup>1</sup> Il est appelé nouveau coronavirus (ou SARS-Cov2) car différent des virus SARS-CoV, responsable de l'épidémie de

SRAS en 2003 et MERS-CoV, responsable d'une épidémie évoluant depuis 2012 au Moyen-Orient

A l'instar de toutes les régions du globe, les pays de la zone UEMOA ont adopté des mesures plus strictes en vue de réduire, voire stopper l'évolution du virus. Il s'agit entre autres de : l'instauration de l'état d'urgence, la mise en quarantaine des cas suspects et des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat ; le renforcement du contrôle sanitaire aux différentes frontières ; la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période déterminée et renouvelable ; l'interdiction des rassemblements de population ; le réaménagement des horaires de travail ; la gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de Covid 19 ; l'instauration d'un couvre-feu ; la suspension du paiement des factures d'eau et d'électricité, etc.

### **Les décisions prises peinent à être appliquées**

Les différentes mesures adoptées par les Etats rencontrent des difficultés dans leur mise en application. Plusieurs raisons pourraient justifier cette observation. D'abord les habitudes culturelles des populations (se serrer les mains ou faire des accolades en guise de salutation ; rendre régulièrement visite, etc.) contraignent la bonne application de la mesure de distanciation sociale.

Ensuite, les populations font preuve d'une indiscipline et d'un incivisme qui se traduisent par le non-respect des mesures d'hygiène préconisées, le non-respect du couvre-feu, le maintien de l'ouverture de certains bars et boîtes de nuit, la tenue de manifestations religieuses ou célébrations festives, la violation de la mesure de quarantaine ou d'auto-confinement exigée par les autorités.

Enfin, le cadre d'application de certaines mesures n'a pas été clairement préparé pour permettre une effectivité dans la mise en œuvre. Cet état est perceptible dans le cadre de la prise en charge de potentiels porteurs du virus ou de personnes malades dans un environnement sanitaire caractérisé par la faible capacité d'accueil des hôpitaux et le manque de matériels.

### **Une lueur d'espoir subsiste pour contenir le virus**

Au regard de la situation qui prévaut et des conséquences déjà visibles et à venir sur l'économie mondiale, plusieurs pays ont initié des travaux de recherches afin de trouver un remède à la maladie. A ce jour, un traitement à base de chloroquine a été proposé par des chercheurs français et serait potentiellement capable de guérir les personnes atteintes de Covid 19. Toutefois, l'efficacité de la chloroquine faisant l'objet de débats, il est préconisé d'utiliser le traitement sous surveillance.

Ainsi, à l'image des autres pays du globe, la plupart des états membres de l'Union ont décidé d'adopter la chloroquine comme traitement temporaire, en attendant la découverte d'un vaccin ou d'un remède qui fera l'unanimité.

En outre, les dons et autres ressources dont disposent les pays permettent d'une part à ces derniers de s'approvisionner en matériels sanitaires pour une meilleure prise en charge des malades, et d'autre part de soutenir les populations les plus vulnérables face à la situation. Cependant, même si une lueur d'espoir subsiste, les autorités des différents pays de la zone devraient faire preuve d'anticipation et de planification afin d'éviter une explosion du nombre de contaminés par le virus et une éventuelle perte de contrôle de la situation.

### **L'impact économique sur les pays touchés**

#### **Récession mondiale en perspective**

A mesure que progresse l'épidémie du Covid-19, les perspectives de croissance économique sont revues à la baisse. En effet, la propagation du Covid-19 a contraint les Etats à prendre des mesures qui ont un impact sur l'économie, à savoir la fermeture des frontières, la fermeture des commerces, le confinement total ou partiel etc. Ainsi, l'OCDE prévoit une croissance de l'économie mondiale entre 2,4% et 1,5% pour l'année 2020 contre de 2,9% initialement prévu.

La **Chine**, point de départ de la crise sanitaire, a relativement maîtrisée la pandémie à ce jour. Elle devrait cependant voir son PIB baisser de 2% à 3% en 2020 avant de rebondir au-dessus de sa tendance en 2021.

Les **Etats-Unis**, devenues l'épicentre du COVID-19, enregistreraient déjà plus de 3 millions de nouveaux chômeurs. L'activité économique fédérale se contracterait d'environ 9% au premier trimestre puis de 34% au second trimestre selon Goldman Sachs.

L'**Europe** verrait sa richesse reculer, selon Goldman Sachs, pour atteindre 1,7% en 2020.

Le **continent africain**, essentiellement exportateur de matières premières, issues notamment de l'agriculture, de la forêt, des mines et du pétrole, est certes moins touché en termes de cas confirmés et de décès, mais pâtirait beaucoup plus de la pandémie sur le plan socio-économique. La commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) anticipe par ailleurs une croissance de 1,8% contre 3,2% prévu en 2020. Les canaux de transmission de la crise sanitaire sont en lien notamment avec la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la baisse des prix des matières premières. En effet, le ralentissement de l'activité économique sera amplifié entre autres par :

- **une perturbation de l'approvisionnement** des industries locales en intrants, médicaments et produits alimentaires ;
- **Une baisse de l'offre et de la demande** due aux mesures de confinement, à des restrictions de mouvements de personnes et de biens qui, dans l'ensemble participeraient à une perturbation du commerce, du transport et à la baisse des revenus et du pouvoir d'achat des ménages.
- **l'instabilité des flux et des marchés financiers** portée par la fuite des capitaux d'une part, et la baisse des Investissements Directs étrangers d'autre part, devrait selon le CNUCED connaître une pression à la baisse de 30%.

- **la chute des termes de l'échange** due essentiellement à une baisse de la demande globale entrainerait une chute brutale des revenus, liée aux produits d'exportation (cacao, pétrole, coton etc...), notamment pour le Nigeria et l'Angola dont la part du pétrole dans le revenu avoisine respectivement 70% et 80%.

## **L'Impact économique en zone UEMOA**

La pandémie qui touche tous les continents aura un impact direct sur les économies de la zone UEMOA. Cela par divers canaux :

1. Le commerce international ;
2. Les transferts des migrants,
3. L'activité économique nationale ;
4. Les finances publiques.

### **Une baisse de la demande des produits d'exportations en vue**

Les principaux pays de la zone exportent principalement les matières premières. Ces dernières années, il a été observé une tendance relativement à la hausse de ces différentes exportations en relation, soit avec la bonne performance de la production, soit avec l'amélioration des prix à l'international.

En 2017, les cinq (5) principaux produits d'exportations de la zone sont : l'or, le cacao, le pétrole, la noix de cajou et le coton. Ils représentent 64,72% des exportations totales de biens. La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (44,1%), suivie de l'Afrique (21,6%), de l'Asie (20,5%) et de l'Amérique (7,9%).

**Tableau 1** : Principaux produits d'exportations de la zone UEMOA en 2017

	Part dans le total des exportations	Principaux pays exportateurs	Débouchés
<b>Or</b>	21,60%	Burkina Faso / Côte d'Ivoire / Mali	Suisse (56,6%)/ Afrique du Sud(33,7%)
Cacao*	20%	Côte d'Ivoire	UE (68,7%)/ Etats Unis (18,3%)
<b>Pétrole</b>	8,80%	Côte d'Ivoire	Europe (39,4%)/ Afrique (20,4%)
Noix de cajou	7,42%	Bénin/ Burkina/Côte d'Ivoire/Guinée-Bissau	Asie (93,1%)
<b>Coton</b>	6,89%	Burkina / Benin	Asie (69,6%)/ Europe (21,2%)

Source : BCEAO/ Bloomfield Investment

Il est évident que la baisse de l'activité économique mondiale va entraîner une baisse de la demande de ces produits d'exportation, occasionnant ainsi une baisse des recettes d'exportations pour les pays de la zone UEMOA. Pour le premier trimestre, la plupart de ces produits ont suivi une tendance à la baisse de leur valeur par rapport à l'entame de l'année 2020. Cette situation devrait s'étendre d'après les premières estimations sur tout le premier semestre 2020. Néanmoins, les pays ne seront pas touchés de la même manière.

**L'or**, malgré sa qualité d'actif en période de crise a enregistré une très forte volatilité de son prix sur le premier trimestre en raison des nombreuses incertitudes soulevées par le COVID 19. Toutefois, les mesures vigoureuses prises par les banques centrales au niveau international pourrait soutenir le cours dans les mois à venir. Cette situation aurait pu être à la faveur des pays exportateurs, cependant la perturbation du transport aérien et l'arrêt de l'activité de certaines raffineries devraient limiter les exportations d'or. Le **Burkina Faso** et le **Mali** sont les plus exposés avec des exportations d'or représentant, respectivement 68% et 69,7% des exportations totales de biens en 2018.

Bien que les cours du **cacao** ont été en hausse sur les deux premiers mois de 2020, les anticipations sur

une augmentation de la production en raison d'une bonne pluviométrie et sur la baisse de la demande en raison de la propagation du Covid 19 ont contribué à un repli des cours au mois de mars. Cette situation pourrait perdurer et avoir une incidence sur les exportations de **la Côte d'Ivoire**, premier producteur mondial de cacao, et dont les produits du cacao représentent 38,6% de ses exportations totales de biens en 2018.

Les cours du **pétrole** connaissent des baisses assez importantes, ils ont perdu plus de 60% de leur valeur sur le premier trimestre. Cette chute résulte du déséquilibre sur le marché entre offre abondante et baisse de la demande mondiale. Même si les pays producteurs arrivaient à s'entendre sur un quota de production, le ralentissement de l'économie mondiale et l'importance des stocks limiteraient la hausse des cours par rapport à leur niveau de l'année dernière. La **Côte d'Ivoire**, le **Niger** et le **Sénégal** sont les principaux pays de la zone dont les exportations seraient exposées.

Sur les deux premiers mois de l'année, le cours de la noix de cajou s'est contracté. Les projections du cours de la **noix de cajou** s'avèrent plus délicates pour les mois à venir. En effet, l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires, particulièrement des produits de longue conservation, dans un contexte de baisse du transport pourrait avoir une incidence positive sur le prix de la noix de cajou, mais pas nécessairement dans les pays d'origine. Les mesures de confinement prises en Inde impacteront nécessairement les industriels du secteur, ce qui occasionnera une baisse de la demande en noix de cajou brut et partant des prix. La **Côte d'Ivoire** est le premier producteur mondial de noix de cajou et cette spéculation est son deuxième produit d'exportation (8,90%) derrière le cacao. Les exportations de noix de cajou représentent 99% des exportations totales de biens de la **Guinée-Bissau** en 2018, rendant le pays fortement vulnérable.

Les cours du **coton** à l'international sont fortement impactés par la chute brutale de la demande entraînée par la fermeture des magasins de vêtement et de textile, ainsi que des industries intervenant dans ce secteur. Ce contexte est renforcé

par un stock déjà important au niveau mondial, aggravant ainsi la tendance baissière des cours. Le **Bénin** est le pays le plus exposé de la zone, avec les produits du coton représentant 56,9% des exportations totales de biens en 2018. Dans une moindre mesure le **Mali**, le **Burkina Faso** et le **Togo** sont également exposés, le coton étant le deuxième produit d'exportation de chacun des pays avec respectivement 14%, 11,40% et 10%.

### Les flux des transferts des migrants en direction de la zone UEMOA devraient baisser

Les envois des migrants peuvent être un canal indirect à travers lequel les pays de la zone seront impactés par les conséquences économiques du Covid 19 en raison de leur importance. Ces ressources contribuent pour de nombreux ménages à assurer principalement les dépenses courantes et dans une moindre mesure l'investissement. Selon la BCEAO, les transferts de fonds des travailleurs migrants suivent une tendance haussière depuis plusieurs années, exception faite de l'année 2009 en raison de la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.

Selon des enquêtes<sup>2</sup>, ces ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%), notamment de la France (24,0%) et de l'Italie (23,9%); les autres pays européens représentent 7,1%. Ces pays précités frappés durement par le Covid 19 sont à l'arrêt, ce qui aura une incidence sur les nombreux migrants y vivant. On pourrait dans ce cas assister à une inversion de la tendance observée.

Les pays de la zone qui sont le plus exposés sont le **Sénégal**, le **Mali** et le **Togo**: ces fonds ont représenté respectivement 10%; 5,5% et 7,7% de leur PIB en 2018. Le Sénégal reçoit la plus grande part du total des transferts de fonds des migrants en direction de l'Union, soit 47,6% en moyenne sur la période 2007-2017. Le Mali a capté 19,7% des fonds,

tandis que le Togo et la Côte d'Ivoire ont respectivement capté 9,4% et 6,6%.

**Tableau 2** : Montant des envois des migrants dans la zone UEMOA en millions de FCFA

	2017	2018	Part % du PIB
<b>Sénégal</b>	1 177 407	1 271 600	10%
<b>Mali</b>	490 983	521 198	5,5%
<b>Burkina Faso</b>	221 309	230 161	2,9%
<b>Togo</b>	168 561	178 342	7,7%
<b>Bénin</b>	70 685	58 800	0,7%
<b>Niger</b>	43 972	50 083	0,7%
<b>Guinée Bissau</b>	24 503	30 247	3,2%

Source : BCEAO

### Un ralentissement de l'activité économique est anticipé

Pour le premier trimestre les répercussions peuvent être mitigées dans la mesure où les premiers cas de personnes contaminées dans la zone UEMOA sont apparus dans les deux dernières semaines du mois de mars. De plus, le temps de réaction des Etats pour endiguer la propagation du Covid19 sur leur territoire a été différent d'un pays à l'autre et les mesures restrictives ont été progressives. De ce fait, les impacts seront différents d'un Etat à un autre. Cependant, sur la durée, si la crise perdure les conséquences sur l'activité nationale des pays se ressentiraient plus intensément.

Des secteurs néanmoins sont d'ores et déjà touchés à la vue des restrictions de distanciation requises, de fermetures d'établissements récréatifs et des frontières prises, notamment: **les activités d'hôtelleries, de restaurations, du divertissement et les transports**. Ces secteurs sont principalement concentrés dans le secteur tertiaire qui est le principal moteur de la croissance dans la plupart des pays de la zone.

En lien avec ce qui précède, le **Sénégal** et la **Côte d'Ivoire** sont les plus exposés dans la mesure où la contribution de ces secteurs est relativement importante: les activités de tourisme et de voyage

<sup>2</sup> BCEAO (2013), Synthèse des résultats des enquêtes Sur les envois de fonds des travailleurs Migrants dans les pays de l'UEMOA

de chacun des pays représentent autour de 10%<sup>3</sup> de leur PIB respectif en 2018.

Au-delà des secteurs qui devront enregistrer une contraction de l'activité, les autres secteurs de l'économie devraient montrer des signes de ralentissement, notamment le **BTP** porté principalement par les investissements publics en infrastructures socioéconomiques.

Les investissements dans le **secteur pétrolier** devraient être au point mort dans un contexte de prix bas avec une visibilité réduite. Cette situation entrainera le retard dans l'exécution de projets structurants au **Sénégal** et au **Niger**.

Le **secteur agricole** pourrait pâtir de la baisse des subventions ou distribution d'intrants réalisés par certains Etats dans leur Plan National d'Investissement Agricole, et de la baisse de la demande. Le maintien de la **Côte d'Ivoire** du prix bord champ du cacao pour la campagne intermédiaire est une bonne nouvelle pour les paysans de ce sous-secteur. En **Guinée Bissau**, la situation pourrait être critique pour le secteur agricole, avec un cours baissier de la noix de cajou. La conséquence sera un découragement des petits producteurs entrainant ainsi une baisse de la production nationale.

Les économies béninoise et nigérienne pourraient être affectées par la morosité de l'économie nigérienne en lien avec la baisse des cours du pétrole.

Le **secteur manufacturier** enregistrera un ralentissement de l'activité en lien avec l'arrêt de certains investissements, la contraction de la demande, une production agricole moins importante et un approvisionnement plus long des intrants.

Certaines activités au **Bénin** (en particulier les réexportations) et au **Niger** (notamment les activités agropastorales) seront impactées négativement par la situation économique du Nigeria du fait de leurs liens commerciaux.

La zone UEMOA qui sur les 5 dernières années a connu des taux de croissance relativement

importants, devrait pour l'année 2020 connaître une contraction de moitié de sa croissance.

**Tableau 3** : Evolution du taux de croissance du PIB (%) des pays de l'UEMOA entre 2018 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Bénin</b>	2,1	4	5,8	6,5	6,5
<b>Burkina Faso</b>	3,9	5,9	6,3	6	6
<b>Côte d'Ivoire</b>	8,8	8	7,7	7,4	7,5
<b>Guinée-Bissau</b>	6,1	6,3	5,9	3,8	5
<b>Mali</b>	6,2	5,8	5,4	4,9	4,9
<b>Niger</b>	4,3	4,9	4,9	5,2	6,5
<b>Sénégal</b>	6,4	6,2	7,2	6,2	6,9
<b>Togo</b>	5,7	5,6	4,4	4,7	5
<b>UEMOA</b>	6,3	6,4	6,6	6,3	6,6

Source : FMI

## Une situation des finances publiques qui sera tendue

La contraction des secteurs directement liés à l'afflux de touristes et le ralentissement des autres secteurs d'activités vont impacter négativement les chiffres d'affaires des entreprises du secteur privé, et de ce fait le recouvrement des ressources fiscales par les régies financières. Cette situation pourrait contraindre fortement les budgets des Etats. A cela s'ajoutent les baisses des recettes de portes dans un contexte de contraction de la demande des produits agricoles et de la faiblesse des prix.

Les projections initiales sur lesquelles les budgets au titre de l'année 2020 ont été établis, tablaient sur des hypothèses relativement optimistes.

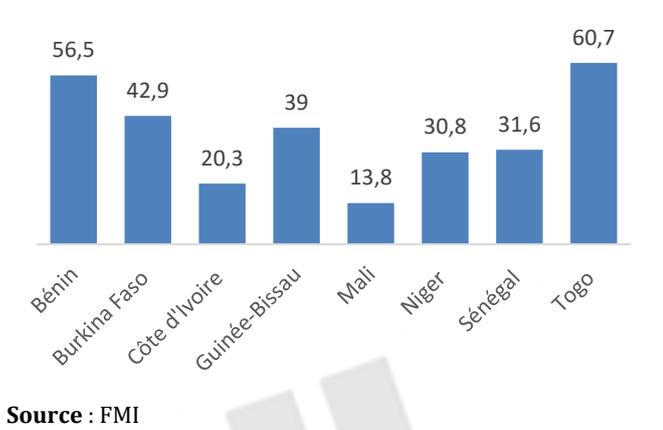
Toutefois, le contexte actuel va entrainer une revue de ces budgets par tous les Etats. Des coupes sectorielles devront être faites pour minimiser la faiblesse des recouvrements des ressources et renforcer les capacités de préventions et d'action du système sanitaire dans son ensemble. Les soldes budgétaires primaires pourront être relativement maîtrisés.

Cependant, la pression sur le paiement des services de la dette sera forte. Les pays qui pourraient être le plus exposés sont le **Bénin (46,2%)**, le **Burkina Faso (42,9%)** et le **Togo (65%)** au regard de la part

<sup>3</sup> Selon le World Travel et Tourism Council

du service de la dette totale rapportée aux recettes publiques hors dons pour 2020 projetée par le FMI<sup>4</sup>.

**Graphique 2** : Service de la dette totale exprimé en pourcentage des recettes totales hors dons en 2019



La persistance du risque sécuritaire contribuera à réduire la marge de manœuvre de certains Etats, particulièrement le **Mali** et le **Burkina Faso**. Il apparaît important pour les Etats de réussir à renégocier les conditions de leur dette au risque d'être en défaut.

## Mesures économiques face à la menace de récession globale

Au-delà d'une augmentation des dépenses de santé publique que cela implique, les Etats se sont engagés à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des effets de la pandémie sur leurs économies. Ces mesures sont également supportées par des initiatives des autorités monétaires.

Dès lors, les gouvernements prennent des mesures visant à maintenir les entreprises à flot et les emplois tandis que les banques centrales réduisent les taux d'intérêt, injectent des liquidités et achètent des obligations d'État à grande échelle, pour éviter le resserrement du crédit.

Dans ce contexte, une maîtrise rapide de la pandémie ralentirait la dynamique de l'impact économique de la crise pour laisser place à une lente reprise dès le deuxième trimestre.

### En Europe

<sup>4</sup> Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres (28 Février 2019)

La majorité des pays européens a pris plusieurs mesures pour empêcher la propagation du virus, notamment les restrictions de voyage, la fermeture des écoles et l'interdiction des grands rassemblements. Des mesures favorisant le télétravail ont également été mises en œuvre.

Sur la base d'une crise violente mais de courte durée, les gouvernements européens ont prévu des dizaines de milliards d'euro pour soutenir massivement les entreprises en cessation d'activité, en prenant à leur charge le paiement du chômage temporaire de millions de salariés.

### En Chine

Après le choc subi en Février, suivi d'une éventuelle contraction de l'activité économique au premier trimestre, la Chine choisit d'appliquer pour l'instant que des mesures budgétaires et monétaires graduées ciblées afin de soutenir les entreprises.

### Aux Etats-Unis

La Réserve fédérale a déjà abaissé les taux d'intérêt à zéro et commencé à acheter des actifs importants tout en injectant des liquidités sur les marchés financiers. Le gouvernement fédéral prévoit 2 000 milliards de dollars pour atténuer l'impact de la pandémie Covid 19. Le plan prévoit, notamment un chèque de 1200 dollars à de nombreux américains, près de 400 milliards de dollars d'assistance aux petites entreprises, 500 milliards d'aide aux grandes sociétés. Quelque 100 milliards de dollars sont prévus pour les hôpitaux et 30 milliards pour le financement de la recherche sur les vaccins et traitements du Covid 19.

Les Etats-Unis créent ainsi les conditions d'un rebond de l'économie après la suppression des restrictions à l'activité économique. Un doute subsiste cependant quant à la capacité d'absorption de l'impact négatif vu que le Covid 19 n'aurait pas encore atteint son pic dans le pays.

### En Afrique

Pour donner suite à la demande formulée par les ministres africains des finances relativement à

l'allègement de la dette publique, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le Fonds monétaire international (FMI) ont dans un communiqué commun appeler tous les créanciers bilatéraux officiels, notamment les membres du G20, à la suspension des paiements de la dette. Cela devrait permettre de répondre aux besoins immédiats de liquidités de ces pays afin, non seulement, de faire face aux conséquences de l'épidémie de coronavirus, mais aussi de se donner le temps d'évaluer l'impact de la crise et les besoins de financement.

Par ailleurs, les partenaires techniques et financiers des pays d'Afrique de l'Ouest se mobilisent pour appuyer des plans de riposte contre le Covid 19. Ainsi, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) appuierait chacun des 8 pays membre de l'UEMOA à hauteur de 16,2 milliards de FCFA, tandis que la Banque Africaine de Développement (BAfD) lance une obligation « sociale » d'une valeur de 1772 milliards de FCFA en soutien au pays africains. La Banque Arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA) a annoncé allouer 5,9 milliards de franc FCFA aux pays d'Afrique subsaharienne.

## **Les engagements de certains Etats africains**

*Au Kenya* l'exécutif a entamé son effort de guerre contre la pandémie principalement à travers :

- La réduction des salaires de 80% du président tandis que les membres du gouvernement et leurs assistants participent à cet effort en cédant 20% à 30% de leur salaire ;
- Une réduction du ratio de liquidité et la baisse des taux d'intérêt par la Banque Centrale ;
- Une interdiction des importations de vêtements d'occasion pour un secteur qui emploie des dizaines de milliers de personnes ;
- Un allègement fiscal pour les personnes à faibles revenus et des réductions d'impôts aux particuliers, aux petites entreprises et aux sociétés.

A l'image des autres gouvernements africains, le Kenya est également dans le doute sur une stratégie

visant à soulager une économie largement informelle et qui souffrira des effets de la distanciation sociale.

*Au Nigeria*, avec 174 cas confirmés au 2 Avril 2020, le gouvernement a procédé au confinement total des populations des villes d'Abuja et Lagos. Par ailleurs, les 43 ministres soutiennent les efforts du gouvernement fédéral en se séparant de 50% de leur salaire du mois de Mars 2020.

*Au Ghana*, le pire des scénarii verrait, selon le Président Nana Akufo-Addo, la croissance du PIB autour de 2,5%, soit une baisse d'environ 75% par rapport à son niveau estimé de 7,6% par la Banque Mondiale en 2019. Outre les mesures de lutte contre la propagation du Covid 19 (161 cas confirmés au 1<sup>er</sup> Avril), les banques ghanéennes ont accordé un moratoire de six mois sur les remboursements des emprunts des compagnies aériennes et autres entreprises du secteur de l'hôtellerie et activités connexes. Le Gouvernement a décaissé 100 millions de dollars américains pour la lutte contre la propagation du coronavirus.

**En Zone UEMOA, pour l'heure, seuls les Etats du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont révélé un plan de soutien à leur économie en plus des dispositions prises par la Banque Centrale. Les mesures prises par les autres Etats se résument essentiellement aux mesures d'atténuation et de et de prévention (axées sur la sensibilisation et le secteur de la santé) contre le Covid 19. Toutefois, les réflexions sont en cours pour des mesures pour faire face aux impacts socio-économiques de la pandémie.**

*Les mesures prises par la BCEAO sont les suivantes :*

- Augmenter de 340 milliards FCFA le montant accordé chaque semaine aux établissements bancaires « afin de permettre à celles-ci de maintenir et d'accroître le financement de l'économie » ;
- Elargir le champ des mécanismes à la disposition des banques pour accéder au refinancement de la Banque Centrale. Cette action permettra aux banques d'accéder à des ressources complémentaires de 1.050

milliards et aux entreprises concernées de négocier et bénéficier de meilleures conditions pour leurs emprunts ;

- Affecter 25 milliards FCFA au fonds de bonification de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), en vue de lui permettre à son tour d'accorder plus de prêts concessionnels, et à de meilleurs taux, aux États-membres, pour le financement des « dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre la pandémie » ;
- Rappeler et de sensibiliser les banques à l'utilisation des ressources disponibles sur le guichet spécial de refinancement des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises (PME/PMI) ;
- Mettre en place, avec le système bancaire, un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits qui leur ont été accordés. La BCEAO sollicitera les banques pour qu'elles accordent les reports d'échéances appropriés, en particulier aux PME/PMI ;
- Mener des négociations avec les entreprises d'émission de monnaie électronique en vue de réduire les coûts des transactions et encourager les populations à une plus grande utilisation des moyens de paiement digitaux pour mieux limiter les contacts et les déplacements ;
- Approvisionner les banques en billets en quantité et en qualité suffisantes, afin de leur permettre d'assurer un fonctionnement satisfaisant des guichets automatiques de banques (GAB) ;
- Organiser, au besoin, le réaménagement du calendrier d'émission des titres publics sur le marché financier régional.

Ces mesures ont été renforcées avec des dispositions qui visent la promotion des paiements électroniques. Ces actions qui sont louables et contribueront certainement à renforcer le système financier dans un tel contexte doivent avoir le support et l'accompagnement des autorités nationales pour leur mise en œuvre effective. Les

Etats doivent également engager les négociations avec le secteur bancaire afin de reporter les échéances de crédits en vue de réduire les impayés. Les mesures de la BCEAO devront être maintenues sur une longue période afin de pouvoir soutenir véritablement la reprise économique.

*En Côte d'Ivoire*, le gouvernement a revu à la baisse sa prévision de croissance économique à 3,5% contre 7,2% initialement prévu pour 2020. L'Etat a élaboré un plan de soutien aux entreprises et aux populations qui se chiffre à 1 700 milliards de FCFA. Les principales mesures prises se résument notamment :

***Au plan économique*** à :

- Un moratoire de trois (3) mois sur le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'Etat d'une part, et des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans d'autre part ;
- Un fonds de soutien au secteur privé d'une valeur de 250 milliards de FCFA ;
- Un fonds d'appui aux entreprises du secteur informel chiffré à 100 milliards de FCFA ;
- Un fonds de soutien aux principales filières de l'économie à hauteur de 250 milliards de FCFA ;
- Un fonds de soutien de 50 milliards de FCFA pour la production vivrière, maraichère et fruitière.

***Au plan social et humanitaire***, à :

- un fonds de solidarité pour un montant de 170 milliards de FCFA la prise en charge des factures d'électricité et d'eau payables en Avril et Mai 2020 pour environ 1 million d'individus défavorisés.

**Au Sénégal**, le gouvernement a mis en place un fonds de riposte et de solidarité dénommé « Force-Covid-19 » visant à atténuer les effets négatifs de la crise sanitaire de 1000 milliards de FCFA. Il sera financé par les contributions venant de donateurs, du secteur privé et du budget. Il sera également utilisé pour soutenir les ménages et les entreprises vulnérables. 50 milliards de FCFA seront alloués à l'aide alimentaire d'urgence. L'Association

Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Sénégal (APBEFS) s'est déjà engagée à hauteur de 2 milliards de Franc CFA pour le fonds Force Covid-19 et compte aider ses clients impactés par la crise à travers la mise en place d'un fonds de relance de prêt 200 milliards de FCFA. L'Etat sénégalais a sollicité le FMI à hauteur de 221 millions de dollars US pour le fonds « Force-Covid-19 ». La demande doit être examinée par le Conseil d'administration pour la mi-avril.

Le gouvernement a l'intention d'adopter des mesures fiscales, accordant des allègements fiscaux généraux et un soutien ciblé aux secteurs les plus touchés (hôtels, restaurants, transports et culture). Les banques devraient octroyer des facilités aux entreprises et aux opérateurs les plus affectés.

Au **Mali**, le gouvernement a rendu disponible une enveloppe initiale de 6 milliards 300 millions de FCFA pour lutter contre la pandémie du COVID-19.

## **Le plus dur n'est-il pas à venir ?**

### **Une reprise de l'activité économique pour les prochains mois qui s'annonce difficile**

Le ralentissement dans l'exécution des chantiers structurants, le ralentissement de l'activité économique, les effets indirects de la contraction de l'économie mondiale, l'arrêt de l'investissement public et privé, le report des taxes et impôts, conduiront à une contraction importante du PIB de la zone en dessous de 4% si la crise ne s'étale que sur le premier semestre. La situation pourrait être plus contraignante si elle perdurait après cette période.

La capacité de mobilisation des ressources annoncées par certains Etats pour faire face à la crise sanitaire et accompagner le secteur privé sera cruciale.

Les investissements des entreprises du secteur privé vont être stoppés afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de la situation. Le risque de faillite est relativement important à cause de l'arrêt brutal de l'activité dans certains secteurs et particulièrement pour les PME/PMI qui ne sauront pas ajuster leur

fonctionnement dans cette situation. Pour les entreprises ayant des factures avec l'Etat, l'accumulation des arriérés constituera une épée de Damoclès.

La crise sanitaire pourrait soulever la question de la capacité de stockage des produits agricoles dans un contexte de prix bas et de faiblesse de la demande. Il apparaît important dans un tel contexte pour les Etats, d'envisager des stratégies pour ne pas fragiliser davantage un secteur agricole qui concentre l'essentiel de la main d'œuvre dans la plupart des pays de la zone.

Certains Etats ont déjà initié des plans de soutien à l'économie afin de mitiger l'impact de la pandémie. L'efficacité sur la durée, les différentes mesures prises, bien que louables, pourrait être remises en cause. En effet, le contexte actuel est marqué par un ralentissement/arrêt de l'activité des entreprises. Par conséquent, le report du paiement de taxes et impôts ne pourrait être une solution durable et soutenable pour le secteur privé. Pour preuve, à échéance, (trois mois en ce qui concerne la Côte d'Ivoire), les entreprises, déjà en difficulté devront faire face à un cumul de différentes charges dues et qui avaient été reportées.

### **Le risque social n'est pas négligeable**

La pandémie du Covid 19 met en exergue les faiblesses du système de santé des pays de l'UEMOA face à une urgence sanitaire de cette ampleur. Au-delà du système sanitaire, elle vient rappeler les nombreux déficits en infrastructures socio-économiques de base. Ainsi, cette crise sanitaire pourrait fragiliser davantage un environnement social relativement précaire, exacerbant les besoins des populations et la précarité de certains ménages avec une hausse du chômage en perspective.

A cela s'ajoute la crise sécuritaire et humanitaire dans certains pays de la zone (Burkina Faso, Mali). Il apparaît urgent pour les autorités nationales de faire preuve de transparence, de bonne gouvernance et de fermeté dans la gestion de la crise, et particulièrement des fonds alloués à cette fin afin, premièrement de rassurer la population, et deuxièmement de maintenir leur confiance en l'action gouvernementale.

## **Une remise en cause des modèles de développement des pays africains est en jeu**

Les différents canaux de transmissions des conséquences de la crise sanitaire actuelle rappellent les nombreuses failles des économies africaines et particulièrement de la zone UEMOA : entre autres, la forte concentration des produits d'exportation sur les matières premières à faibles valeur ajoutée, la faible diversification de l'économie, l'étroitesse de la capacité financière des Etats, la faiblesse des infrastructures, etc. C'est l'occasion donnée aux Etats africains de repenser leur modèle de développement. Au niveau mondial, les pays développés procéderont à une relocalisation de certaines industries afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les Etats pourraient se replier sur eux même. Il apparaît alors nécessaire pour les pays africains de renforcer la coopération et l'intégration régionale en réorganisant leurs économies. La capacité des Etats africains à formuler les politiques économiques pour booster les économies, sera très importante pour assurer la croissance et améliorer le quotidien des populations.

**Contacts Bloomfield Investment Corporation**



BP 1888 Abidjan 06 – Côte d'Ivoire

**Tel:** (225) 22 54 84 40

**Fax:** (225) 20 21 57 51

[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

**Charles LEVY**

Economiste Principal

[c.levy@bloomfield-investment.com](mailto:c.levy@bloomfield-investment.com)

**Gohou DANON**

Economiste Principal

[g.danon@bloomfield-investment.com](mailto:g.danon@bloomfield-investment.com)

**Georgina KOUADIO**

Economiste

[g.kouadio@bloomfield-investment.com](mailto:g.kouadio@bloomfield-investment.com)